



ENAM INFO

Magazine trimestriel N° 005 Décembre 2023



Zoom sur les Universités d'Eté de l'ENAM



Les Grandes Conférences de l'ENAM



Utilisation saine des réseaux sociaux :
Le Président du CSC face aux élèves de l'ENAM



Zoom sur la filière ALC

Bien Former pour mieux servir



Former l'élite de l'administration publique burkinabé

Sommaire

Editorial **P. 3**

Former et renforcer les compétences des cadres de l'administration burkinabé **P. 4**

La formation continue, une autre compétence de l'ENAM **P. 6**

Présentation de l'Institut Régional d'Administration de l'Est **P. 7**

Les Grandes Conférences de l'ENAM (GCE) **P. 8**

Les universités d'Eté de l'ENAM 2023 **P. 9**

L'ENAM forme les ALC **P. 13**

Lancement officiel des activités du bureau des élèves de l'ENAM **P. 15**

Voyage d'étude national 2023 : Gaoua, Diébougou, Bobo-Dioulasso, Banfora visitées **P. 16**

Audience: Le bureau des élèves de l' ENAM, reçu par le Ministre d'Etat Bassolma BAZIE **P. 17**

Sortie de promotion 2021-2023 de l'IRA - Est **P. 18**

Première édition du café littéraire de l'enarque (cle) **P. 19**

Alliance ENAM-L'ENAFI **P. 21**

Renforcer la collaboration avec les partenaires sociaux de l'ENAM : le Directeur Général s'engage **P. 22**

Utilisation saine des réseaux sociaux : Le Président du CSC face aux élèves de l'ENAM **P. 23**

Pratique du sport à l'ENAM : cultiver l'esprit sain dans un corps sain **P. 24**

ENAM INFOS

Le bulletin trimestriel d'information de l'Ecole nationale d'administration et de la magistrature

SIEGE SOCIAL

Ouagadougou (Kadiogo)
03 BP 7024 Ouagadougou 03
Téléphone : (226) 25 31 66 11

Directeur de Publication

Dr Jacob Y. YARABATIOULA (DG ENAM)

Redacteur en Chef

Salfo OUEDRAOGO (SG ENAM)

Directeur de rédaction

Yacouba OUEDRAOGO (SCRP ENAM)

Directeur de rédaction adjoint

Blaise RAMDE

Secrétaires de rédaction

Mohamed GAMSORE
Maman Téné KASSAMBA

Rédacteur en chef

Florent TOE

Rédacteur en chef adjoint

Salimatou BANCE

Rédaction

Service de communication et des Relations publiques, le bureau des élèves

Montage & impression

Innovacom Agence

LA MENACE SÉCURITAIRE : LE DÉFI DE LA RÉSILIENCE ADMINISTRATIVE



La menace sécuritaire que subit le Burkina Faso depuis 2015, avec son cortège de tueries et ses innombrables conséquences sur la vie des individus, de la communauté et de la nation est un fait indéniable. Elle affecte en particulier l'administration publique à travers les écoles, les postes de police et de gendarmerie, les palais de justice et autres, ainsi que les infrastructures administratives qui subissent des pertes de documents à la suite du passage des vandales.

Pis, cette menace sécuritaire entraîne des morts de fonctionnaires, sinon une mobilité involontaire de ces derniers. Cependant, comme Israël avant David Ben Gourion, l'Afrique du Sud pendant l'apartheid, la Chine avec l'occupation nipponne ou encore le génocide au Rwanda, le Burkina Faso entend garder espoir en des lendemains florissants

Chaque citoyen est appelé à jouer sa partition, de manière individuelle et/ou collective pour faire face à l'hydre terroriste, bref, à être résilient. Pour paraphraser Sisco Narcisse Lobotoe pour qui la résilience, c'est l'habileté de recevoir les coups et de se relever. Dès lors, les élèves de l'Ecole nationale d'administration et de magistrature, futurs commis de l'Etat, doivent s'inscrire dans cette optique en se forgeant un mental de résilient.

Partout dans le monde, l'histoire enseigne que la victoire sur le terrorisme ne se gagnera pas exclusivement sur le front militaire ou par la négociation, mais dans une large mesure aussi par la mise en oeuvre d'une série de mesures sociales et économiques qui requièrent l'engagement d'une administration pro-active, performante et citoyenne.

L'ENAM peut, dans ce cadre, former les agents de l'administration en médiation, en négociation, en communication de crise, etc. En clair, une part de la solution au terrorisme réside dans les capacités de résilience de notre administration en général et de l'ENAM en particulier qui ne peut plus continuer d'être attentiste. « C'est dans les moments difficiles que l'on doit être solidaire, surtout ne pas fuir ses responsabilités », nous enseigne la sagesse africaine.

Et c'est tout naturellement qu'on peut affirmer sans risque de se tromper que l'avenir de l'Administration publique burkinabè passe nécessairement par l'ENAM !

Plus que jamais, l'Ecole nationale d'administration et de magistrature, principal creuset de l'administration publique burkinabè est à l'épreuve du pragmatisme qui appelle des efforts d'adaptation et de contextualisation de ses contenus pédagogiques en rapport avec les défis sécuritaires du moment. A chaque acteur (enseignant et stagiaire, personnel administratif) de se convaincre désormais du devoir qui est le sien, de jouer sa partition en ces périodes de soubresauts où le sens de la nation est mis à mal. Aussi, s'agit-il pour l'administration publique de tenir bon devant l'adversité et de ne pas céder aux tentatives d'intimidation. Elle appelle à la vigilance et à un regain de patriotisme.

Face à l'adversité, l'administration doit transformer la douleur en force motrice pour se surpasser et surtout pour en sortir fortifié

Dr Jacob Y. YARABATIOULA
Directeur Général de l'ENAM

FORMER ET DE RENFORCER LES COMPÉTENCES DES CADRES DE L'ADMINISTRATION BURKINABÈ

L'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM), créée le 4 décembre 1959 a pour missions de former et de renforcer les compétences des cadres de l'administration burkinabè. Elle se positionne comme l'institution leader en matière de formation professionnelle du personnel de l'Etat, sur trois grands axes : la formation professionnelle initiale, la formation professionnelle continue et la conduite de la recherche appliquée.

L'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM), créée le 4 décembre 1959 a pour missions de former et de renforcer les compétences des cadres de l'administration burkinabè. Elle se positionne comme l'institution leader en matière de formation professionnelle du personnel de l'Etat, sur trois grands axes : la formation professionnelle initiale, la formation professionnelle continue et la conduite de la recherche appliquée.

Durant des années depuis sa création, en collaboration étroite avec les institutions sœurs de la sous-région et les partenaires, l'ENAM s'est attelé à la réalisation de ses missions d'une manière soutenue.

Ainsi, ces dernières années, l'ENAM a entrepris des réformes pour consolider et renforcer son leadership en matière de formation professionnelle.

Pour l'amélioration du cadre d'apprentissage, l'institution a entamé la réalisation de trois grandes infrastructures, à savoir:



- Un amphithéâtre de 300 places ;
- Un terrain omnisports homologué ;
- Une bibliothèque numérique de norme internationale.

Au niveau de la formation initiale et continue, les réformes ont concerné la relecture des curricula pour adapter la formation actuelle aux besoins réels du moment.

L'introduction d'une autre approche pédagogique (la formation expérientielle) qui allie la pratique et la théorie, afin de permettre aux apprenants d'être opérationnels, il s'agit de l'organisation des cafés littéraires de l'énarque, des grandes conférences de l'ENAM et les

universités d'été de l'ENAM.

Concernant la gestion administrative, l'école s'est engagée à réviser son statut et les textes portant organisation, attributions et fonctionnement des services de l'ENAM et des Institut régionaux d'administration de Fada et de Bobo-Dioulasso.

ENAM INFO

Le bulletin d'information « ENAM infos » se présente comme une alternative qui permettra de résoudre cette problématique.

En effet, ENAM infos est un outil qui vise à promouvoir les actions majeures de l'école dans ses domaines de compétence.



tence et à nouer ainsi un contact permanent avec nos publics cibles.
Ce journal interne de l'ENAM se veut un outil de communication et de visibilité des actions de l'institution et un excellent moyen pour créer une synergie d'actions autour de la nouvelle dynamique.

Il va permettre d'informer, en interne comme à l'externe, sur les évolutions stratégiques, les résultats atteints. L'existence de ce bulletin pourrait constituer une opportunité de valoriser le capital humain.

L'atteinte de ces objectifs ne peut être une réalité qu'avec la contribution de tous. Il est

souhaitable que chacun voit en ce bulletin, notre journal à tous, un outil dont la contribution de tous, permettra de redorer le blason de notre cette prestigieuse école.
L'actuel Directeur général de l'ENAM est le Docteur Jacob Y. YARABATIOULA.

SCRP/ENAM



Zoom sur les Universités d'Eté de l'ENAM



Les Grandes Conférences de l'ENAM



Utilisation saine des réseaux sociaux :
Le Président du CSC face aux élèves de l'ENAM



Zoom sur la filière ALC

Bien Former pour mieux servir

www.enam.bf

contact@enam.bf

LA FORMATION CONTINUE, UNE AUTRE COMPETENCE DE L'ENAM



L'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM) à travers sa Direction de la Formation Continue (DFC) met à la disposition des entreprises et structures, des formations sur des thématiques innovantes, pertinentes et d'actualités. Au dernier trimestre de l'année 2022, l'Université Norbert ZONGO (UNZ) et l'Agence des Travaux d'Infrastructures du Burkina (Agetib) ont fait confiance à la DFC pour renforcer les capacités de leurs personnels respectifs en « gestion des documents administratifs » et en « rédaction administrative ». Avec l'Agetib, ce sont plus de 25 agents qui ont bénéficié de cette session de renforcement de capacités.

Avant l'Agence des Travaux d'Infrastructures du Burkina (Agetib), la Direction de la Formation Continue a outillé les secrétaires de direction de l'Université Norbert ZONGO sur la « gestion des documents administratifs ». En deux sessions de 4 jours chacune allant du 11 au 14 puis du 17 au 20 octobre 2022. Ce sont au total cinq modules de la vie administrative qui ont jonché ces 96 heures d'apprentissage. La rédaction des documents administratifs, la correspondance administrative, la classification des lettres, les logiciels bureautiques, sont entre autres modules auxquels la quarantaine de participants s'est appropriée. Dans la même lance, la direction de la formation continue a initié du 03 au 08 Juillet 2023, à Matourkou une formation au profit du personnel de l'Ecole Nationale de Formation Agricole (ENAF),

sur « le management et gestion de la qualité du service ».

Cette formation, premier du genre avait pour objectif d'outiller le personnel de l'Ecole nationale de formation agricole de Matourkou sur la thématique de management et gestion de la qualité du service pour une réalisation efficace et efficiente des activités programmées.

Ainsi, le personnel de l'ENAF a appris durant six (06) jours, les concepts de management et gestion de la qualité ; les valeurs de référence et les règles de conduite

de l'agent du service public ; les normes de qualité du service ; les outils de gestion de la qualité ; les stratégies du management de la qualité ; les mécanismes de la mise en place d'un plan de la qualité.

Dans cette même mission, la DFC a contribué au recrutement 14 agents au compte de la commune de Ouagadougou et de 03 agents au compte du Conseil régional des Hauts Bassins.

En rappel, la Direction de la Formation Continue a entre autres pour missions d'organiser des formations à distance, certifiantes et diplômantes ; d'organiser le recrutement pour le compte des administrations publiques et privées, d'organiser les sessions de recyclage et de perfectionnement confiées à l'ENAM par les services et institutions clients. La DFC est dirigée par Monsieur Boniface BONANE.

SCR/ENAM

PRÉSENTATION DEL'INSTITUT RÉGIONAL D'ADMINISTRATION (IRA) DE L'EST

Créé en 2011, l'Institut régional d'administration de l'Est (IRA-Est) est une structure déconcentrée de l'Ecole nationale d'administration et de magistrature (ENAM). Selon le décret n°2017-0045/PRES/PM/MFPTPS portant approbation des statuts de l'ENAM, les instituts régionaux d'administration sont chargés de la formation professionnelle des agents de l'Etat, de ceux des collectivités territoriales, des établissements publics et parapublics.

Ils ont en outre pour mission d'assurer la formation continue des élus des collectivités territoriales ; de développer leur expertise dans le domaine de l'assistance-conseil et la mettre à la disposition des différents acteurs, notamment les administrations de l'Etat, les collectivités territoriales et les établissements publics et parapublics ainsi que leurs partenaires.

En matière de formation initiale, les IRA assurent l'encadrement pédagogique des stagiaires admis dans les programmes de l'ENAM pour les cycles B et C.

Les filières ouvertes à l'IRA de l'Est sont :

Cycle B.

- Secrétaires administratifs (administration générale)
- Secrétaires administratifs des collectivistes territoriales
- Assistants des services financiers des collectivistes territoriales
- Assistants en emploi et formation professionnelle
- Attachés d'administration scolaire et universitaire
- Attachés d'intendance scolaire et universitaire

Cycle C.

- Adjoints administratifs (administration générale)
- Adjoints administratifs des collectivistes territoriales
- Adjoints des services financiers des collectivistes territoriales

Pour la rentrée académique 2022-2023, l'institut compte recevoir environ 500 apprenants répar-



B. Rodrigue SAWADOGO Le Directeur Régional de L'IRA Est

- 40 Secrétaires administratifs (administration générale)
- 29 Assistants en emploi et formation professionnelle
- 120 Attachés d'administration scolaire et universitaire
- 210 Attachés d'intendance scolaire et universitaire

Cycle C.

- 100 adjoints administratifs

Depuis sa création, l'IRA de l'Est capitalise les résultats forts appréciables. En effet, environ 3000 agents ont été formés à l'IRA-Est.

Pour permettre aux collectivités territoriales de mieux assurer leurs missions de développement à la base avec des ressources humaines capables d'exécuter au mieux leurs fonctions, l'IRA de l'Est contribue à la mise en œuvre la formation continue des élus locaux et des agents des collectivités territoriales.



Les élèves de l'IRA Est

LES GRANDES CONFÉRENCES DE L'ENAM (GCE)

Les grandes conférences de l'ENAM (GCE) sont une approche de formation expérientielle. Elles ont été intégrées dans le processus d'amélioration des connaissances des énarques, par l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature, depuis le début de l'année 2023, sous le leadership de l'actuel Directeur Général, Docteur Jacob Y. YARABATIOULA.



La cérémonie d'ouverture a été présidée par le Ministre d'Etat Basolma BAZIE

Les grandes conférences de l'ENAM (GCE) sont une approche de formation expérientielle. Elles ont été intégrées dans le processus d'amélioration des connaissances des énarques, par l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature, depuis le début de l'année 2023, sous le leadership de l'actuel Directeur Général, Docteur Jacob Y. YARABATIOULA.

C'est une activité qui vient répondre au rôle sociétal de l'ENAM face aux grands mouvements des temps actuels.

Elle se veut également un haut lieu d'instruction de changements qualitatifs des comportements individuels et collectifs pour répondre aux besoins actuels de l'administration burkinabè, en terme de modernisation et de refondation.

Pour cette première session, les grandes conférences de l'ENAM, au nombre de trois ont porté respectivement sur les thèmes suivants :

- Conférence I : « L'engagement dans un contexte de crises des valeurs. » Animée par le professeur Laurent BADO ;
- Conférence II « L'engagement militaire et la problématique d'une communauté du renseignement au Burkina Faso : enjeux de la participation citoyenne à l'effort de guerre. » Animée par les ministères en charge de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale ; de la

défense ; de la sécurité et de l'agence nationale de renseignement (ANR)

- Conférence III « L'engagement diplomatique. Entre conquête de souveraineté des Etats et réalités géopolitiques. » Animée par le le ministère en charge de la Fonction publique, du Travail et de la Protection Sociale et celui des Affaires Etrangères, de la Coopération Régionale et des Burkinabè de l'Extérieurs ;

Elles sont une opportunité pour l'ENAM, d'amener les participants à améliorer leur connaissance et à renforcer leur comportement de leadership par le rapprochement avec les professionnels expérimentés des différents domaines.



D'éminentes personnalités ont prit part à ces conférences



Les élèves de l'ENAM ont accordé un intérêt particulier à cette activité

LES UNIVERSITES D'ÉTÉ DE L'ENAM 2023

L'Ecole nationale d'administration et de magistrature (ENAM) a organisé ses Universités d'été les 14 et 15 septembre 2023, sous le thème « Service public et défis sécuritaires : quel engagement des acteurs pour un service public de qualité ? ».

Cette édition 2023 des Universités d'été vise la promotion d'une administration publique professionnelle et résiliente. Autrement dit, il s'est agi d'identifier les besoins de réformes et les attitudes à observer par les agents publics pour assurer la continuité du service public dans les zones à fort défis sécuritaires.

Des théoriciens et praticiens très expérimentés de l'Administration publique et privée ont été sollicités pour animer des communications, des panels et faire des témoignages.

Par ailleurs, les Universités d'été de l'ENAM 2023 (UDE'23) ont connu la participation d'un public diversifié à savoir :

- Des élèves fonctionnaires des grandes écoles de formation ;
- Des enseignants et formateurs des universités et des écoles de formation professionnelles ;
- Des spécialistes et cadres de huit (08) ministères ;
- Des partenaires publics et privés de l'ENAM.



Cérémonie d'ouverture présidée par le Ministre délégué auprès du Ministre de l'administration territoriale, de la décentralisation et de la sécurité, chargé de la sécurité, Mahamadou SANA

I. De la cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture a été présidée par M. Mahamadou SANA, Ministre délégué auprès du ministre de l'administration territoriale, de la décentralisation et de la sécurité, chargé de la sécurité, en présence de M. Lucien Robert Jean Claude KARGOUGOU, Ministre de la santé et de l'hygiène publique, du colonel-major Célestin SEMPORE, Chef d'Etat-major général des

Armées, de M. Jacques Sosthène DINGARA, Secrétaire général du gouvernement et du conseil des ministres et du Dr Jacob Y. YARABATIIOULA, Directeur général de l'ENAM.

La cérémonie d'ouverture s'est effectuée par des allocutions et le prononcé d'une leçon inaugurale.

Les allocutions

Lors de son allocution, le Dr Jacob Y. YARABATIIOULA, Directeur Général de l'ENAM, après avoir souhaité la bienvenue aux participants, a saisi cette opportunité pour réitérer ses remerciements au Ministre d'Etat, Ministre de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale, Patron de la présente cérémonie pour son soutien et sa forte contribution à l'organisation des UDE.



Le DG de l'ENAM lors de son allocution

Il a ensuite traduit sa gratitude et sa reconnaissance au Chef d'Etat-major général des Armées, Parrain des UDE ainsi qu'à l'invité spécial des UDE, le Ministre de la santé et de l'hygiène publique pour leur disponibilité et l'intérêt qu'ils accordent aux UDE de l'ENAM. Pour terminer, il a rappelé les objectifs poursuivis et souhaité non seulement, des débats constructifs et fructueux lors de ces échanges scientifiques mais également plein succès aux activités des UDE de l'ENAM.

Le Colonel major, Célestin SEMPORE, Chef d'Etat-major général des armées, dans son allocution, a tout d'abord exprimé sa gratitude à l'ENAM pour le choix porté sur sa personne pour parrainer les présentes Universités d'Eté de l'ENAM. Il a particulièrement apprécié et salué l'initiative du Directeur général de l'ENAM d'organiser les Universités d'été sur une thématique d'actualité. Il a surtout invité les élèves fonctionnaires et fonctionnaires élèves à s'investir pour garantir un service public de qualité malgré le contexte sécuritaire difficile.



Le Colonel major, Célestin SEMPORE, Chef d'Etat-major général des armées

Dans son allocution, M. Lucien Robert Jean Claude KARGOUGOU, Ministre de la santé et de l'hygiène publique, a tout d'abord félicité le Dr Jacob Y. YARABATIOULA, Directeur général de l'ENAM et souligné l'importance du thème des UDE. Réitérant l'engagement du gouvernement burkinabé à soutenir de telle initiative qui vise à offrir un service public de qualité en contexte de crise sécuritaire, le Ministre a ensuite rappelé que nous devons multiplier et encourager les efforts entrepris jusque-là, mais plus encore nous devons dorénavant placer le service public au centre des priorités en vue de contribuer significativement à améliorer les conditions de vie des populations. Il a enfin exprimé la gratitude du Gouvernement Burkinabé à l'endroit du Ministère de la défense pour ses efforts déployés quotidiennement pour assurer les déplacements aériens et terrestres des agents de santé dans les zones à fort défis sécuritaires.



Lucien Robert Jean Claude KARGOUGOU, Ministre de la santé et de l'hygiène publique

Dans son discours d'ouverture, M. Mahamadou SANA, Ministre délégué auprès du Ministre de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité, chargé de la sécurité représentant le Patron de la cérémonie, a salué l'actualité et la pertinence du thème. Il a particulièrement souligné qu'au regard du contexte sécuritaire nationale, il est nécessaire d'encourager de telles initiatives visant à questionner l'efficacité des politiques et stratégies du Gouvernement relatives au service public afin d'améliorer significativement les conditions de vie des populations du Burkina Faso malgré le contexte sécuritaire préoccupant. Aussi, a-t-il invité les participants à procéder à des propositions de réformes susceptibles de garantir une administration publique professionnelle, efficace et résiliente.



Pr. Mahamadé SAVADOGO, conférencier

Le deuxième temps fort de la cérémonie d'ouverture a été marqué par la leçon inaugurale prononcée en présence de toutes les autorités invitées

La leçon inaugurale

La leçon inaugurale prononcée par le Pr. Mahamadé SAVADOGO, enseignant-chercheur de philosophie à l'Université Joseph KI-ZERBO a porté sur le thème « Engagement et éthique ».

Dans sa présentation, il a signifié que le rapprochement entre l'éthique et l'engagement, dans le choix du thème de cette conférence semble justifié. Cependant, le Professeur a reconnu tout de même qu'il n'est pas aisé d'indiquer précisément en quoi consiste le résultat du rapprochement.

En effet, dans sa démarche le professeur commence par la définition de la notion d'éthique qui renvoie à un ensemble de principes qui orientent la conduite d'un individu ou d'un groupe sans nécessairement renvoyer à l'idée d'engagement. Selon le communicateur, la confession, la profession, l'origine sociale ou l'ancrage culturel sont, par exemple, des cadres susceptibles de cultiver des principes auxquels un individu finit par s'identifier.

Ensuite, il a abordé la notion d'engagement en la définissant comme étant l'attachement d'un individu à une cause. De ce fait celui-ci prend des initiatives afin d'atteindre ses objectifs parfois au péril de sa vie. Ainsi, l'engagement contribue à développer des qualités telles que la loyauté, la sincérité, le courage, le sens de la justice, etc. mais aussi des défauts parmi lesquels le mensonge, l'inconstance, la trahison, la cruauté, etc.

En somme, il a terminé sa présentation en affirmant que l'expérience de l'engagement contribue à apporter à l'éthique une consistance particulière.

II. Du déroulement des travaux

Les travaux se sont déroulés autour de trois (03) grands axes à savoir :

- Axe 1 : *État des lieux de la continuité et de la qualité du service public dans les zones à fort défis sécuritaires ;*

- Axe 2 :** *Adaptabilité des textes régissant les agents publics en contexte de crise sécuritaire ;*
- Axe 3 :** *Résiliances et perspectives pour un service public de qualité dans les zones à fort défis sécuritaires.*



Une vue des participants

Axe 1 : État des lieux de la continuité et de la qualité du service public dans les zones à fort défis sécuritaires

Les travaux de l'axe 1 se sont déroulés le jour 1 et ont porté d'une part, sur l'état des lieux exhaustif des effets de la crise sécuritaire sur la qualité du service public au Burkina Faso et d'autre part, sur l'identification des bonnes pratiques des agents et structures au cœur du service public ou mandatés pour assurer la continuité du service dans les zones à fort défis sécuritaires.

Axe 2 : La problématique de l'adaptabilité des textes régissant les agents publics en contexte de crise sécuritaire.

Les travaux de l'axe 2 se sont déroulés le jour 2 et ont permis de revisiter l'encadrement juridique des agents dans le contexte d'insécurité avérée. Pour ce faire, deux communications et un panel ont été animés.

Pour cet axe, l'ensemble des communications et le panel ont été assurés par Monsieur Jean Jacques OUEDRAOGO, Avocat général près de la cour d'appel de Ouaga, coordonnateur de la section magistrature de l'ENAM.

Axe 3 : Résiliences et perspectives pour un service public de qualité dans les zones à fort défis sécuritaires.

Cet axe questionne notre capacité commune à

faire face aux nouveaux défis sécuritaires et convoquer de nouvelles méthodes (de nouveaux paradigmes) pour offrir des services de qualité aux usagers de l'administration publique malgré le contexte difficile. Trois communications ont été développées dans cet axe et modérées par M. Abdoul Karim SANGO, Enseignant permanent à l'ENAM.



Photo de famille à l'issue de la cérémonie d'ouverture

III. Recommandations

Les principales recommandations faites sont :

1. continuer à assurer le service public malgré le contexte sécuritaire difficile ;
2. faire preuve d'adaptabilité et de mutabilité : Il s'agit de réorienter les stratégies en vue de s'adapter au contexte d'insécurité ;
3. élaborer et/ou relire les textes juridiques et réglementaires régissant la gestion des ressources humaines en vue de les adapter au contexte sécuritaire ;
4. élaborer d'une stratégie nationale de gestion des ressources humaines et du service public dans le contexte de crises ;
5. généraliser le processus de la digitalisation des services et des procédures administratives dans tous les départements ministériels.
6. signer des conventions entre les différents départements ministériels et le ministère de la défense pour l'hélicoptage des agents vers les zones difficiles d'accès ;
7. signer des conventions entre les différents départements ministériels et les organisations humanitaires pour l'hélicoptage des agents vers les zones difficiles d'accès ;
8. développer des formations à distance ;

9. prendre des mesures de motivation des agents en service dans les zones à fort défis sécuritaires ;
10. renforcer le dispositif sécuritaire des bâtiments administratifs ;
11. généraliser les actions d'assistance psychologique à l'ensemble de tous les départements ministériels en détresse ;
12. installer la connexion V-SAT dans les gouvernorats et haut-commissariat pour pallier à la défektivité et à l'absence des réseaux téléphoniques ;
13. sécuriser les investissements des entreprises situés dans les zones à fort défis sécuritaires ;
14. former les travailleurs sur les mesures de ripostes face aux crises ;
15. réduire les délais pour la délivrance des actes administratifs ;
16. mettre en place un numéro vert pour des appels en cas de détresse psychologique ;
17. créer des cellules de prise en charge psychologique dans les régions fortement touchées.

De la cérémonie de clôture

La cérémonie de clôture a été placée sous la présidence du Dr Jacob Y. YARABATIOULA, directeur général de l'ENAM. Lors de son allocution, il a particulièrement traduit sa gratitude au Ministre d'Etat, ministre de la Fonction publique, du travail et de la protection sociale, au Ministre de la santé et de l'hygiène publique, au chef d'Etat-major général des armées respectivement patron, parrain et à l'invité spécial pour leur contribution significative à l'organisation des UDE, édition 2023. Le Directeur général s'est réjoui des échanges constructifs et fructueux qui ont permis d'atteindre des résultats satisfaisants. En effet, durant ces deux (02) jours d'illustres personnalités que sont des enseignants chercheurs des universités publiques et des professionnels de l'administration publique ont délivré leurs communications, animé des panels et apporté des témoignages sur les enjeux et défis de la continuité du service public marqué par un contexte sécuritaire préoccupant.

L'ENAM forme les Administrateurs des Lycées et Collèges (ALC)

L'École Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM) qui a pour vocation de former les "administrateurs" des services publics et privés, a vu le nombre de ses filières s'agrandir à partir de l'année scolaire 2021-2022. Il s'agit de la filière des Administrateurs des Lycées et Collèges (ALC), la toute première promotion. La question que l'on se pose est de savoir la provenance de ce nouvel emploi et sa destinée ou du moins ses attributions.



L'ENAM dans une nouvelle dynamique pour relever les défis

Tout est parti du Décret n°2020-0245/PRES/P-M/MFPTPS/MINEFID portant statut particulier du métier éducation, formation et promotion de l'emploi du 30 mars 2020 qui est l'aboutissement d'un processus d'échanges entre le gouvernement burkinabè et les syndicats qui réclament un "statut valorisant" qui a même conduit à la signature d'un protocole d'accord intervenue en 2018. En effet, le titre IV du décret ci-dessus stipule que la famille d'emplois « Administrateurs des Lycées et Collèges » regroupe les emplois qui assurent la gestion administrative et pédagogique des établissements scolaires et sont l'emploi d'Administrateur des Lycées et Collèges et l'emploi d'Administrateur principal des Lycées et Collèges

Son article 71 décrit les attributions de l'emploi d'Administrateur des Lycées et Collèges comme suit :

- Assurer l'application des normes de fonctionnement des lycées et collèges ;

- Assurer l'effectivité du volume horaire dû par classe et par enseignant ;
- Assurer le contrôle et l'exécution des activités pédagogiques conformément au programme et à la progression temporelle des enseignements dans les lycées et collèges d'enseignement général, technique et professionnel ;
- Assurer la mise en œuvre des outils de pilotage des lycées et collèges ;
- Assurer l'organisation, le suivi et le contrôle des activités des lycées et collèges d'enseignement général, technique et professionnel ;
- Assurer le suivi de la mise en œuvre des activités de l'orientation scolaire ;
- Assurer éventuellement les fonctions de chef d'établissement, de censeur, de responsable de ressources ou de chef de travaux ;
- Contribuer à l'amélioration de la qualité de l'environnement physique, du climat social et professionnel dans les lycées et collèges d'enseignement général, technique et professionnel

- Participer à l'organisation des examens et concours scolaires et professionnels
- Exécuter toute autre instruction officielle dans le cadre réglementaire.

Mais d'où proviennent-ils ces nouveaux énarques ?

Les élèves administrateurs des Lycées et Collèges, la toute première promotion proviennent de quatre types d'agents à savoir les professeurs certifiés des lycées et collèges, les conseillers d'éducation, les conseillers d'orientation scolaire et professionnelle.

Au total, 300 ALC de cette la première promotion ont fait leur entrée le 02 novembre 2021, pour deux années de formation, à l'ENAM.

Une formation de qualité qui les placera à la catégorie P échelle C conformément au statut général de la fonction publique d'État (Voir la loi 2015-081/CNT).

Pour l'année scolaire 2022-2023, 300 Administrateurs principaux des Lycées et Collèges sont en formation à l'Ecole nationale d'administration et de magistrature pour la deuxième promotion de ce nouveau corps de métier.

SCR/ENAM

Première cuvée des administrateurs des lycées et collèges



LANCEMENT OFFICIEL DES ACTIVITES DU BUREAU DES ELEVES DE L'ENAM

Le bureau des élèves de l'Ecole Nationale d'administration et de magistrature (ENAM) a officiellement lancé ses activités, ce jeudi 6 juillet 2023, au sein de l'institution.



Le Directeur Général a présidé la cérémonie de lancement

Parrainée par monsieur Hyacinthe TAMALGO, Directeur général de la Caisse Autonome de Retraite des Fonctionnaires (CARFO), cette activité s'est déroulée sur le thème : « l'engagement de l'énarque pour une société solidaire et résiliente ».

A cette occasion, plusieurs activités étaient au menu. Il s'est agi essentiellement, de l'organisation d'une conférence, d'un cross populaire et d'une séance aérobique.

Le Délégué général des élèves, monsieur Augustin BADOLO a traduit toute sa reconnaissance au parrain et à la direction de l'ENAM pour leur accompagnement, avant de donner les grands axes du programme d'activités annuelles du bureau, dont il a souhaité le soutien de tous, pour sa mise en œuvre.

Le Directeur général de l'ENAM, Docteur Jacob YARABATIOULA a rassuré l'ensemble des énarques et particulièrement au bureau, de la disponibilité et le soutien de l'administration dans la réalisation de leurs activités.

Monsieur Boukary DOULKOM, représentant le Directeur général de la CARFO a invité ses filleuls

à cultiver l'esprit de la citoyenneté responsable et à être une force de propositions constructives, pour relever les défis de la nation.

Il a par ailleurs animé la conférence de cette cérémonie sur le thème « le régime de sécurité sociale des agents publics ».

Séance tenante, une collecte de fond a été lancée par le bureau, pour la contribution à l'effort de paix au Burkina Faso.

Ce démarrage effectif des activités du bureau des élèves a connu la présence des stagiaires de l'Ecole nationale de la police.

SCR/ENAM



Le bureau des élèves

Voyage d'étude national 2023 des énarques: Gaoua, Diébougou, Bobo-Dioulasso, Banfora visitées



Le DG prodiguant des conseils aux élèves avant leur départ

Le bureau des élèves de l'Ecole nationale d'administration et de magistrature conformément à son programme d'activités a organisé un voyage d'étude national pour l'année 2023. Ce voyage d'étude national s'est déroulé du samedi 26 août au vendredi 1er septembre 2023 dans les régions du Sud-ouest (Gaoua Diébougou), des Hauts-Bassins (Bobo-Dioulasso) et des Cascades (Banfora). Le bureau des élèves a réussi le pari de l'organisation de la sortie d'étude nationale 2023 grâce à l'appui financier et technique de l'administration de l'ENAM. Aussi, un appui logistique à travers la mise à disposition d'un car de 65 places par le Ministère en charge de la Fonction Publique a permis aux énarques de voyager dans de bonnes conditions. Ce qui a permis l'atteinte des objectifs du voyage. Malgré quelques difficultés observées, l'organisation de cette activité a été un véritable succès. Cette activité a permis aux participants qui étaient au nombre de trente (30) personnes de :

- mettre sous terre sur le site de l'IRA Gaoua, des espèces végétales, sous l'assistance technique du Directeur régional de l'Environnement et de son chef de service environnemental.
- se rendre au Musée des civilisations de Gaoua où ils ont visité deux expositions permanentes et une exposition temporaire en plus des habitats traditionnels lobi et dagara. Lors de cette visite guidée par M. GOLANE, Conservateur de Musée, les énarques ont pu s'imprégner de la richesse culturelle des peuples du Sud-Ouest.
- visiter la Grotte militaire « Laguerredingue » de Diébougou sous le guide de monsieur OUATARA Youssef.

- Faire une excursion touristique sur le site du village perché de Koro situé à une quinzaine de kilomètres de Bobo. Le guidage a été assuré par une jeune dame du nom de Assèta SANOU. Perché sur une colline, le village de Koro renferme un pan important de l'histoire du peuple Bobo.

- Visiter l'usine AFRIDIA INDUSTRIES située juste après l'IRA/HBS sur la route de Orodara. Grâce à cette visite les énarques ont pu découvrir le processus de fabrication et d'emballage du jus MALIA et des boissons gazeuses B-Fresh.

- Faire une excursion touristique à Banfora sous l'accompagnement du guide TOU, les énarques ont passé une belle demi-journée sur ce site.

CC/BE



les élèves ont allié l'utile à l'agréable



Photo de famille après le reboisement

Le bureau des élèves de l'ENAM, reçu par le Ministre d'Etat Bassolma BAZIE

Le vendredi 10 novembre 2023 à 12heures 30minutes ; une délégation du bureau des élèves de l'Ecole nationale d'administration et de magistrature (ENAM), a été reçue en audience par monsieur le ministre d'Etat, ministre de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection sociale, monsieur Bassolma BAZIE. La délégation des énarques a été conduite par Augustin BADOLO délégué général des élèves (DGE) de l'ENAM et le Ministre d'Etat accompagné de ses collaborateurs à savoir les chargés de mission et le chargé de communication. Cette rencontre a permis à la délégation de :

- faire l'état des activités déjà réalisées, celles en cours de réalisation et celles non réalisées. Concernant les activités non réalisées, il s'agit la sortie d'immersion à L'Académie Militaire Georges NAMOANO, les 96 heures de l'énarque et la soirée de retrouvailles des énarques.
- informer au Monsieur le ministre d'Etat qu'en marge de leurs activités qu'elle a collecté des fonds d'un montant de sept cent dix-huit mille cent (738 100) francs CFA pour soutenir l'effort de paix.
- transmettre au Ministre d'Etat les doléances des élèves de l'ENAM concernant la coupure de l'indemnité de logement pour les fonction-

**Echanges avec le Ministre**

naires admis à un concours professionnel. Cette rencontre a permis d'expliquer au ministre d'Etat que le maintien de cette indemnité permettra aux stagiaires professionnels de se loger décemment et par conséquent, de garantir une formation de qualité au profit du service public.

La délégation à terminer son propos en demandant au ministre d'Etat de les accompagner dans le déroulement de leur programme d'activités et faciliter le maintien de l'indemnité de logement au stagiaire professionnel. Le ministre d'Etat en retour a salué l'initiative, a prodigué des conseils à la délégation et a promis à la délégation de les accompagner sur les doléances évoquées pendant la rencontre.

**Photo de famille avec le Ministre d'Etat Basoma BAZIE****Echanges avec le Ministre****Vue de la délégation**

Sortie de promotion 2021-2023 de l'IRA - Est

Du 19 au 20 Octobre 2023 s'est tenue à l'IRA de l'Est la cérémonie de sortie de la promotion 2021-2023. Avec pour thème « Engagement fondamental de l'énarque pour une Refondation de l'Etat burkinabè », cette cérémonie a été placée sous le haut patronage de Monsieur le Ministre des Enseignements Supérieurs, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation. Elle s'est voulu aussi et surtout une vitrine de l'excellence, du professionnalisme et de l'engagement à travers la sortie officielle des 200 élèves de l'IRA de l'Est, prêts à rejoindre les chantiers du développement du Burkina Faso. Cet engagement a d'ailleurs permis à l'institut régional d'administration de l'Est/IRA-Est, de réaliser un taux de succès de 100% à l'examen terminal session 2023. C'est au vu d'un tel résultat que les premiers responsables de l'ENAM ont souhaité organiser en collaboration avec le bureau des élèves « la sortie de promotion des élèves de l'IRA-Est de la promotion 2021-2023 ».

En rappel, cette activité a connu la participation des élèves de la promotion 2021-2023 et celle de la promotion 2022-2024. Les autorités de la région de l'Est ont marqué leur soutien à l'activité à travers leur présence. Ainsi, nous avons noté la participation de plus de 800 personnes durant ces 03 jours.



DG ENAM posant avec des élèves lauréates



DR IRA Est remettant un diplôme à un élève



Autorités, personnel encadrant et élèves lors de la cérémonie

PREMIERE EDITION DU CAFE LITTERAIRE DE L'ENARQUE (CLE)

Le Café littéraire de l'Enarque, une soirée de découverte et d'échange autour d'œuvres littéraires

L'Ecole nationale d'administration et de magistrature (ENAM) a organisé la première édition du café littéraire de l'Enarque (CLE) le mercredi 17 mai 2023. Cette activité littéraire a pour ambition de renforcer l'engagement du lecteur dans l'échange et la controverse. Elle place l'apprenant dans une forme de lecture engageante qui cherche à développer l'implication éthique et sensible du lecteur dans la transformation profonde de son rapport au monde, à soi et aux autres.

Pour ce premier rendez-vous, le café littéraire de l'Enarque a réuni en une seule et grande soirée, apprenants, personnel administratif de l'ENAM, auteurs d'œuvres et des invités de marque du monde de la littérature pour controverser autour de la richesse du livre.

Ce cadre d'échanges qui a réuni d'imminents écrivains à savoir Monsieur Soungalo Apollinaire OUATTARA, ancien président de l'Assemblée Nationale ; Monsieur Sandaogo Antoine KABORE, magistrat ; Karim SANGO, ancien Ministre de la Culture, des Arts et du Tourisme et les énarques avait pour but d'améliorer la culture générale chez les élèves, d'inciter les Enarques à relever le niveau de leur culture générale et de favoriser le partage d'expériences des écrivains professionnels avec les apprenants.

Pour ce premier rendez-vous, trois (03) œuvres ont été à l'affiche à savoir :

- « **Plaidoyer pour l'Etat** » de monsieur SOUNGALO Ouattara ;
- « **Le Métier de Procureur** » de monsieur SANDAOGO Antoine KABORE ;
- « **Pour la culture, je plaide** » de Monsieur SANGO Abdoul Karim.



Soungalo OUATTARA, auteur



Abdoul Karim SANGO, auteur



Modérateur



Vue des participants

Sortie de promotion 2021-2023 de l'IRA - Haut Bassins

Les temps forts de la cérémonie de sortie de promotion 2021-2023 à l'institut régional d'administration des Hauts-Bassins, tenue sous la présidence du Ministre d'Etat, ministre de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale, ce 10 octobre 2023 à Bobo-Dioulasso.



PARTENARIAT ENTRE L'ENAM ET L'ENAF A : **S'unir pour relever les défis du développement**

Le vendredi 30 septembre 2023 à Koudougou dans la région du Centre-Ouest a eu lieu la cérémonie de signature d'une convention entre l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM) et l'Ecole Nationale de Formation Agricole (ENAF A) de Matourkou.



cérémonie de signature de la convention

Cette signature de convention est un acte solennelle qui traduit la volonté de l' ENAM et l' ENAF A à mutualiser leurs expériences pour le bonheur de leurs agents respectifs en termes d'efficacité et de professionnalisme.

Dans cet accord cadre de partenariat, outre la dizaine d'engagements de part et d'autre ,ces deux structures promettent «un partage de compétences et d' expériences sur certaines

domaines de l'agriculture et de l'administration, en plus d'élaborer et d'exécuter des projets et programmes d'intérêt commun».

Pour le Directeur général de l' ENAM, Dr Jacob YARABATIOULA, «cette convention concrétise la volonté des deux écoles professionnelles à soutenir l'État burkinabè dans sa politique de développement du capital humain».

Le Patron de l' ENAF A, Dr Issa WONNI s'est montré très satisfait de la présente convention qui sera «un berceau de partage d'expérience mutuelle.» Après cet acte solennelle ,les deux délégations sont allées solliciter les bénédictions de sa majesté Naaba Saaga, le roi d'Issouka.

SCRP/ENAM



Photo de famille

RENFORCER LA COLLABORATION AVEC LES PARTENAIRES SOCIAUX DE L'ENAM : LE DIRECTEUR GENERAL S'ENGAGE

Dans sa dynamique de renforcer la collaboration et le climat au travail, le directeur général de l'Ecole Nationale d'administration et de magistrature (ENAM), Dr Jacob YARABATIOULA, a entamé une série de rencontres avec les partenaires sociaux de l'ENAM.

Le mercredi 04 et le jeudi 05 octobre 2023, le directeur général de l'ENAM a eu respectivement une série de rencontre avec les chauffeurs et les différentes organisations socio-professionnelles, dans la salle de réunion de l'institution, Cette rencontre a été une très belle opportunité pour la délégation des chauffeurs de présenter au directeur général la situation de leur condition de travail, d'énumérer quelques difficultés liées à leur métier, et solliciter une amélioration de leur situation.

Docteur YARABATIOULA a écouté avec beaucoup d'attention les différentes préoccupations et sollicitations de ses hôtes.

Séance tenante, il a prodigué des conseils et donner des orientations pour faciliter le travail des conducteurs.

Pour le doyen des chauffeurs, monsieur Ludovic KABORE, au nom de ses collaborateurs a salué cette Belle vision du directeur général, qui « non seulement permet de fortifier le climat de travail, mais aussi est un véritable moyen de bonne collaboration avec la hiérarchie. »



La rencontre avec la délégation des organisations socio-professionnelles de l'ENAM (le syndicat des agents, l'amicale des travailleurs, le délégué du personnel et l'association des secré-

taires) s'est déroulée autour de l'organisation et le fonctionnement des activités de l'institution Elle a souligné la nécessité de renforcer la capacité des agents et de les doter en matériels adaptés pour faciliter leur travail.

Le délégué du personnel, monsieur Justin BATIAM, prenant la parole au nom de ses organisations sœurs a salué de vive voix cette volonté de leadership managérial du premier responsable qui « permet à toutes les entités de la structure de comprendre et d'accompagner la dynamique enclenchée. »

Le directeur général, tout en remerciant les différents partenaires pour la franchise et la clarté de leurs propos, dit avoir écouté avec beaucoup d'attention les différentes préoccupations et promet œuvrer pour leur amélioration.

Dr YARABATIOULA souhaite l'accompagnement de tous, pour une ENAM plus dynamique et innovante.

UTILISATION SAINNE DES RESEAUX SOCIAUX : LE PRESIDENT DU CSC FACE AUX ELEVES DE L'ENAM

Le Directeur de l'Ecole Nationale d'administration et de magistrature (ENAM), Docteur Y. YARABA-TIOULA a reçu en audience le Président du Conseil Supérieur de la Communication (CSC), Monsieur Abdoulazize BAMOGO, le jeudi 22 juin 2023, à l'ENAM.

Le Président est venu encourager le Directeur général, pour son dynamisme à la tête du temple du savoir de l'administration burkinabè et lui remettre les « dix (10) conseils pour un comportement responsable sur les réseaux sociaux ».

A l'entendre, la présence de la délégation à l'ENAM est aussi l'occasion d'une part, pour échanger avec

les premiers responsables de l'école dont les actions s'étendent à la jeunesse et sensibiliser les stagiaires en leur expliquant les « 10 conseils aux citoyens burkinabè pour des comportements responsables sur les réseaux sociaux et dans les émissions d'expression directe, dans un contexte de crise sécuritaire et de tension sociales », et d'autre part solliciter leurs vulgarisations.

Les dix conseils sont un résumé des bonnes habitudes à avoir sur les réseaux sociaux et dans les émissions d'expression directe.

Pour mieux toucher sa cible, monsieur BAMOGO, a eu un échange direct avec les élèves de la section magistrature, sur l'utilisation responsable des médias sociaux.

Selon monsieur BAMOGO, « chaque citoyen doit user de son esprit critique et faire preuve de responsabilité avant de liker, commenter, partager ou publier une information, un audio, une image ou une vidéo sur les réseaux sociaux ». S'abstenir de tout message dont on n'est pas sûr de la source. Ajoute-t-il.



les élèves se sont intéressés à la thématique

Le Directeur général de l'ENAM, Dr YARABA-TIOULA dit être très honoré par cette visite et traduit tout le soutien de l'institution dans la vulgarisation de cette noble vision du CSC. Séance tenante, le tableau des 10 commandements reçu des mains du président du CSC a été dupliqué et affiché.

SCRP/ENAM



Photo de famille

PRATIQUE DU SPORT A L'ENAM : Cultiver l'Esprit Sain dans un Corps Sain



Les compétitions inter-classes et la coupe du directeur général sont des moments de raffermissement et de renforcement du sentiment d'appartenance et d'amitié.

Au-delà des bénéfices physiques évidents, la pratique régulière du sport améliore la concentration et la capacité de gestion du stress, des compétences cruciales pour les futurs administrateurs et magistrats.

Et pour réussir le pari, le bureau des élèves organise chaque mardi et jeudi soir des séances d'étirements dirigées par un moniteur physique. Elle enseigne également des valeurs telles que le fair-play, le respect, le travail d'équipe et l'équilibre mental, des qualités qui sont à la base d'un leadership authentique.

Ces activités combinées à des exercices physiques réguliers, contribuent à créer un environnement où les élèves peuvent s'épanouir sur tous les plans.

À l'Ecole Nationale d'administration et de magistrature (ENAM), l'éducation ne se limite pas aux salles de classe et aux manuels scolaires. Elle s'étend bien au-delà, englobant le développement physique, mental et émotionnel des étudiants et du personnel.

Dans cette belle institution, le terrain omnisports est le théâtre où se déroulent des activités sportives diverses. C'est un espace fertile pour cultiver l'esprit d'équipe, la discipline et la persévérance. Les étudiants participent régulièrement à des exercices physiques à travers les matchs et les séances aérobiques. A ces activités sportives, il faut ajouter la pratique des cross populaires à l'occasion de certaines activités.

SCR/ENAM



NOS PARTENAIRES

